



Nathalie PSZOLA
Secrétaire Départementale du SNUipp du Jura

À

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le SNUipp avec d'autres organisations s'oppose au logiciel base élèves depuis sa création. Ces mobilisations d'enseignants, de parents, de simples citoyens ont débouché sur le retrait (désactivation) des champs les plus litigieux (nationalité...). Les critiques formulées par le comité de l'ONU pour les droits de l'enfant, les plaintes déposées par de nombreux parents, les recours auprès du conseil d'état, les mobilisations des organisations et collectifs (LDH, FCPE, Ligue de l'enseignement, CNRBE...) confirment la légitimité de la demande du SNUipp de l'arrêt de ce dispositif, l'effacement des données, la mise à disposition d'un outil de gestion décentralisé (suppression du N° BNIE), l'interdiction de toute interconnexion.

Dans le département du Jura, comme dans d'autres, des directeurs refusent à l'appel du SNUipp de renseigner ce logiciel. Ces directeurs sont aujourd'hui menacés par le directeur académique de suspension des indemnités de direction et de retraits de salaire. Le directeur académique affirme de surcroit qu'il n'a pas la main sur ce dossier et qu'il est donc contraint de prendre ces mesures.

C'est ce qui nous conduit à avoir l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une audience sur cette question.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mon attachement au service public laïque d'éducation.

Lons le Saunier, le 8 janvier 2013.

Pour le SNUipp-FSU du Jura
Nathalie PSZOLA
Secrétaire départementale